

JUSTICE / ALLINGES (HAUTE-SAVOIE) Drame d'Allinges : SNCF et RFF mis en examen



Lors de la reconstitution du 16 juin 2009, sur les lieux du drame. Photo DL/Archives Norbert FALCO

À la demande du parquet de Thonon-les-Bains, le juge d'instruction en charge de l'accident de bus d'Allinges vient de décider de la mise en examen pour homicide involontaire de la SNCF et de Réseau ferré de France (RFF), jusque-là placés sous simple statut de témoins assistés. « Cette mise en examen est un peu le dernier acte, le point d'orgue aux différentes questions posées », a commenté jeudi soir le procureur de la République d'Annecy, Éric Maillaud.

Après plus de trois ans d'instruction, seule la responsabilité du chauffeur de bus avait jusque-là été pointée par une mise en examen. Ce "rebondissement" devrait dissiper l'amère impression des familles de victimes de « ne juger qu'un lampiste », relève le procureur Maillaud.

Pour autant, ces deux mises en examen devraient probablement être contestées par RFF et la SNCF, ce qui entraînera une saisine de la chambre de l'instruction de la Cour d'appel. « C'est une vraie question que cette mise en examen et il est pas mal qu'elle soit tranchée par la collégialité de la chambre de l'instruction et non lors du procès, comme ce fut le cas lors du procès AZF et qui fait toujours un peu désordre », estime le procureur Maillaud. Si saisine il y a, elle ajournera de quelques mois la clôture du dossier. Sans ça, le procès pourrait être organisé en novembre prochain à Thonon.

Le 2 juin 2008, la collision d'un TER et d'un bus scolaire sur le passage à niveau de Mésinges avait causé la mort de sept collégiens et fait une trentaine de blessés.

A lire aussi

- [**Des investigations complémentaires demandées par le procureur**](#)
- [**Un car transportant 64 enfants bloqué sur un passage à niveau**](#)
- [**Drame d'Allinges: jour de commémoration pour les familles**](#)
- [**Un car scolaire bloqué sur les rails : le drame d'Allinges a failli se reproduire**](#)
- [**Suppression du passage à niveau: encore trois ans à attendre**](#)

Le 03/02/2012 à 09:59